

Circulation des pompiers sur autoroute : mise au point de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes tient à préciser que les règles de gratuité applicables aux pompiers sur autoroute n'ont pas changé, et ne changeront pas au 1^{er} octobre 2017.

La seule évolution intervenant au 1^{er} octobre 2017 concerne le support, qui est modernisé : les anciennes cartes magnétiques utilisées par les administrations sont remplacées par des badges télépéage, et ceci au niveau national.

Aussi, VINCI Autoroutes tient à rassurer tous ses partenaires des services départementaux d'incendie et de secours.

Contacts presse : 06 80 47 92 42 / 01 55 94 76 40

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 422 km d'autoroutes - 186 aires de services - 266 aires de repos - 323 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)